

Comme nous l'avons fait après le [GT du 17 novembre 2021](#), nous vous proposons un rapide compte-rendu du GT du mercredi 23 février 2022.

Quoi de neuf depuis novembre dernier ?

Bien évidemment, le dossier a bien avancé en 3 mois. Cette fois, l'ensemble des responsables de service ont été consultés et de nombreuses demandes de modifications ont été prises en compte.

Toutefois, nous avons, à **FO**, fait remarquer que des requêtes d'agents ne semblent pas avoir été entendues.

FO a cité pour exemple, la demande de travailler en plateaux des agents du pôle de Gestion des Consignations et a demandé à ce que, les raisons qui ont motivé les refus soient exposées en toute transparence aux collègues concernés.

La direction est cependant globalement à l'écoute des remontées. Ce qui ne nous empêche pas de ne pas être d'accord avec sa politique de resserrement des collectifs de travail.

Les risques liés à la densification



FO l'a dit haut et clair : densifier les mètres-carrés, c'est prendre le risque de voir surgir de nouveaux conflits (ou d'en aggraver les existants) et dans la conjoncture COVID, c'est loin d'être une bonne idée.

+ de densification =

↓ + de conflits ↓ - de solutions ↓ + de tensions

Car personne ne l'ignore plus, sauf à vivre au fond d'une grotte, cette crise sanitaire a été anxiogène (et l'est encore!) et a de ce fait accentué les tensions.

Elles étaient déjà considérables, à la DGFIP, vu les méfaits des restructurations, du NRP, des suppressions d'emplois etc...

De plus, la gestion des conflits passe souvent par des déplacements d'agents ce qui sera plus compliqué vu la nouvelle densification.

Par ailleurs, la demande des agents à disposer de lieux de convivialité est forte ([voir notre compte-rendu sur l'utilisation du Fonds d'Amélioration des Conditions de Vie au Travail](#)). Or, la plupart des salles où les agents peuvent se

regrouper pour tenir une réunion de service en petit format ou faire une pause-café sont en voie de disparition

Et même si dans le 44, la décision était prise d'aménager des endroits de convivialité à l'extérieur des bâtiments, il y a des périodes (pluie, froid, etc) où il ne serait pas possible d'y aller.

Les changements notoires (mais pas exhaustifs)

✗ l'abandon par la DRFiP44 du bâtiment Audubon qui sera toutefois utilisé par les services administratifs de la Police,
✗ De ce fait, les actuels services (mal) installés à Audubon vont déménager : le PRS va à Anne de Bretagne, la CID va au RDC de Graslin, ainsi que la plate-forme courrier pour qui la réinstallation fait l'objet d'une étude ergonomique (réunion prévue le 11 mars).

✗ La Paierie départementale sera prochainement installée à Cambronne (la trésorerie du CHU s'installant à son emplacement actuel, rue des Français libres avant septembre 2022),

✗ le 4^{ème} étage de Graslin inoccupé depuis de longues années (voir [ici](#)) sera enfin habitable après de lourds travaux : y seront logés le CGF, le SFACT, le service Liaison Rémunérations et le Pôle de Consignations. Ce qui fait que le Pôle Dépense scindé dans 2 bâtiments différents, verra sa « réunification ». La salle de réunion/formation du bâtiment Anne de Bretagne retrouvera sa véritable fonctionnalité,

✗ le SIP de Nantes centre sera sur un même étage,

FO a insisté pour que les collègues du SPFE, qui sont probablement ceux qui ont le plus à perdre dans cette nouvelle grande « transhumance », soient associés au projet de rénovation de leurs futurs bureaux.

La prochaine étape sera la délivrance des plans avec le nombre exact d'agents par bureau et les mobiliers qui y seront installés pour permettre d'avoir une vision de la réalité des services.

Par contre, rien ne filtre sur le coût de cette immense migration des services...et ce n'est pas la 1^{ère} fois : **FO**, malgré maintes demandes, n'avait jamais réussi à connaître le coût des travaux du site de Gaulle à St-Nazaire qui avaient duré plusieurs années...

Enfin, ajoutons que rien ne bouge aux 1^{er} et 2^{ème} Graslin : la direction nous dit que ce n'est pas immuable. C'est dit avec humour mais c'est dit quand même !